

## Russie : l'odieuse cupidité des grandes entreprises françaises

PAR LAURENT MAUDUIT  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 28 MARS 2022



Des dizaines de personnes protestent à Gdansk, en Pologne, contre Leroy Merlin, le 22 mars 2022 © Michal Fludra / NurPhoto via AFP

Le président ukrainien a invité les grandes entreprises françaises à quitter la Russie, sans grand succès. La cupidité des milieux d'affaires y est pour beaucoup. Mais l'ambiguïté du pouvoir français explique aussi ce manque de solidarité.

Le contraste est saisissant: l'allocution, mercredi 23 mars, par liaison vidéo du président ukrainien devant l'Assemblée nationale et le Sénat a suscité un moment exceptionnellement rare d'union nationale; mais dans les heures qui ont suivi, les appels qu'il avait lancés, notamment en direction des grandes entreprises françaises présentes en Russie, ont donné lieu à un concert d'hypocrisie, voire à des fins de non-recevoir. L'émotion d'abord, l'écœurement juste après...

Lors de sa courte intervention, c'est d'abord un message fort à l'adresse de certains groupes français intervenant en Russie que le président ukrainien a lancé. Réclamant «plus d'armes» des pays européens pour se défendre de l'envahisseur russe, mais aussi «plus de sanctions économiques», il a interpellé nommément les groupes «Auchan, Leroy Merlin, Renault et autres...», leur demandant de quitter la Russie et de «cesser d'être sponsors de sa machine de guerre». Avant d'ajouter: «Elles doivent arrêter de financer les meurtres d'enfants et de femmes, les viols. Les valeurs valent plus que les bénéfices.»

Avant l'intervention de Volodymyr Zelensky, comme à son issue, les députés comme les sénateurs, toutes sensibilités communes, ont salué, debout, leur hôte et lui ont longuement rendu hommage par de très longs et unanimes applaudissements.

Il n'a pas fallu attendre très longtemps pour que se fissure ce moment de communion autour du président d'un pays agressé et meurtri. Les uns après les autres, de nombreux grands groupes français – ceux qui avaient été cités, comme d'autres – ont fait comprendre qu'ils n'avaient aucune intention de répondre positivement à la demande du président ukrainien. D'autres ont fait mine de répondre favorablement à l'appel, mais en jouant d'arguties pour rester tout de même en Russie. Sans parler encore d'autres groupes qui n'ont pas été cités et qui pour l'heure ne semblent guère avoir l'intention de partir.

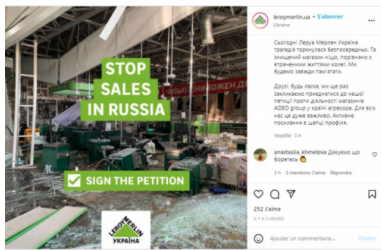
Le plus remarquable dans la plupart des cas, c'est que le pouvoir français ne semble lui-même guère enclin à presser les entreprises concernées à répondre à l'appel ukrainien. Ce dont tirent argument ces grandes entreprises, avec toujours le même élément de langage: puisque Emmanuel Macron ne nous demande pas lui-même de plier bagage, pourquoi le ferions-nous?



Des dizaines de personnes protestent à Gdansk, en Pologne, contre Leroy Merlin, le 22 mars 2022 © Michal Fludra / NurPhoto via AFP

Un premier conglomérat français, celui contrôlé par la famille Mulliez, comprenant des groupes comme Auchan (grande distribution), Leroy Merlin (bricolage) et Decathlon (articles de sport), a tout de suite fait savoir qu'il refusait d'abandonner ses activités en Russie, et que ses quelque 400 magasins qu'il y comptait, employant près de 45000 salariés, resteraient ouverts.

Alors qu'un magasin Leroy Merlin a été bombardé dans la banlieue de Kyiv et que les salariés ukrainiens de l'enseigne ont lancé une pétition à l'adresse de leurs dirigeants, **comme nous le racontons par ailleurs**, pour qu'ils cessent leurs activités russes, et l'ont fait savoir sur le compte Instagram de Leroy Merlin en Ukraine (*voir la reproduction ci-dessous*), le conglomérat Mulliez se bouche les oreilles. Les bombes tombent sur l'Ukraine, mais la richissime famille ne veut rien faire qui vienne limiter ses immenses profits. Elle a beau constituer la quatrième fortune française, avec un patrimoine à couper le souffle évalué à 48 milliards d'euros, elle n'a visiblement qu'une seule ligne de conduite, même en ces temps de guerre: *business as usual!*



Encore faut-il préciser que ce groupe Mulliez, aussi cupide soit-il, joue d'un argument qui retient l'attention. Peu après l'intervention du président ukrainien devant le Parlement français, la holding de tête du groupe Leroy Merlin, qui se dénomme Adeo, a ainsi transmis **une déclaration à l'AFP** faisant valoir que si elle ne fermait pas ses magasins, c'était pour ne pas s'exposer à une expropriation que pourrait décider le régime de Poutine; mais c'était tout autant parce que le gouvernement français ne le lui demandait pas. Adeo a ainsi insisté sur le fait que le groupe appliquait «l'intégralité des sanctions mises en œuvre par les pays de l'Union européenne», et respectait «toutes les directives du gouvernement français».

À la faveur d'un **entretien mercredi soir avec La Voix du Nord**, le directeur général d'Adeo, Philippe Zimmermann, a même été encore plus explicite: il a indiqué que si Emmanuel Macron demandait à Leroy Merlin de quitter la Russie, alors «ce serait différent», sous-entendant que l'enseigne n'avait été saisie d'aucune demande en ce sens.

Or ce que dit le directeur général d'Adeo est corroboré par de nombreux autres indices. Toujours **selon La Voix du Nord**, le président du groupe Auchan, Yves Claude, a été reçu le 4 mars à l'Élysée par Emmanuel Macron, en même temps qu'une quinzaine d'autres chefs d'entreprise, lequel ne leur aurait donné aucune consigne sur le maintien ou l'arrêt de leurs activités russes. C'est d'ailleurs exactement ce même message que le ministre des finances, Bruno Le Maire, a fait passer, quelques jours plus tard, le 7 mars, sur le plateau de BFMTV: «Les entreprises privées prennent librement leurs décisions. Nous ne leur demandons qu'une seule chose, appliquer rigoureusement et strictement les sanctions.» En clair, nous ne leur demandons pas de quitter la Russie.

Il faut donc dire les choses telles qu'elles sont: la cupidité des grandes entreprises françaises se nourrit de l'ambiguïté du pouvoir français. En veut-on une autre preuve, le cas du groupe Renault en atteste lui aussi.

Mercredi soir, quelques heures après l'intervention du président ukrainien, **par un communiqué**, le **constructeur automobile français a en effet annoncé**, à l'issue d'un conseil d'administration, qu'il suspendait immédiatement les «activités de l'usine Renault de Moscou». Mais on a sur-le-champ bien compris que l'annonce était hypocrite, car si Renault fabrique et distribue des véhicules sous la marque au losange en Russie (des SUV Duster, Kaptur, Arkana et Nissan Terrano), la plupart de ses ventes sont le fait de sa filiale AvtoVAZ qu'elle détient à 69% depuis fin 2016 et qui est leader du marché russe avec sa marque Lada.

Or, dans le cas de cette filiale, aucune décision: le groupe Renault a annoncé à l'issue de son conseil d'administration qu'il allait au préalable évaluer «les options possibles concernant sa participation», disant vouloir agir «de manière responsable envers ses 45000 salariés en Russie».

Ce que ne précise par Renault, mais ce que savent tous les administrateurs du groupe, dont les administrateurs de l'État, c'est que cette filiale AvtoVAZ est une coentreprise, alliant le groupe français à la firme

russe Rostec, qui est un géant de l'industrie militaire russe, sinistrement réputé pour sa filiale Kalachnikov, fabricant du légendaire fusil d'assaut AK-47.

Renault est donc l'allié d'un groupe au cœur de l'industrie militaire russe, qui a été créé par le Kremlin et qui est dirigé par Sergueï Tchemezov, un proche de Vladimir Poutine, qu'il a longtemps côtoyé du temps où ils étaient tous les deux en mission à Dresde pour le KGB. Comment le groupe Renault peut-il chercher à duper l'opinion en omettant de signaler que son allié, pilier du complexe militaro-industriel poutinien, a du sang sur les mains, du fait de l'agression russe en Ukraine, mais aussi du fait de son rôle dans des conflits antérieurs? C'est d'autant plus insupportable que Rostec fait partie des premiers groupes russes lourdement sanctionnés par la communauté internationale au lendemain de l'invasion en 2014 par l'armée russe de la Crimée.

Or, là encore, la position du groupe Renault s'explique par les palinodies du pouvoir français. Car l'État est le premier actionnaire (15,01%) du groupe automobile, presque à égalité avec Nissan (15%), et peut donc lourdement peser sur ces décisions stratégiques.

Du même coup, le conseil d'administration qui a pris ces décisions comprend en son sein une ribambelle de représentants de l'État, dont au premier chef **Martin Vial**, le directeur de la très puissante Agence des participations de l'État, qui est aussi à la ville le mari de Florence Parly, la ministre des armées. En clair, les palinodies de Renault se nourrissent de celles du sommet de l'État.

Que pensent donc les représentants de l'État français qui siègent au sein du conseil d'administration de Renault de leur alliance avec l'infréquentable groupe Rostec? On aimerait entendre leurs explications, mais on sait que dans l'univers feutré des conseils d'administration, les représentants de l'État perçoivent avec bonheur leurs jetons de présence, mais ne rendent jamais compte de ce qu'ils font ou votent. On ne saura donc pas le vote que Martin Vial, et les autres administrateurs de l'État, auront émis, ce mercredi, lors du conseil d'administration. Mais de mystère, il

n'y a pas: on comprend que tout ce petit monde a validé la poursuite de l'alliance avec Rostec, qui est le bras militaire armé du Kremlin.

On comprend donc la colère ukrainienne contre Renault, et notamment celle du chef de la diplomatie de ce pays, Dmytro Kouleba, qui, ce même mercredi soir, a appelé dans un tweet (*voir ci-dessous*) à un «*boycott*» mondial du constructeur automobile français en raison de «*son refus de quitter la Russie*».

Reprochant à Renault de «*soutenir une guerre brutale d'agression*», il a donc pressé «*les clients et les entreprises à travers le monde*» de boycotter la firme.

L'État donnant le mauvais exemple, de nombreux groupes français se sont donc lancés dans une sorte de concours Lépine de l'hypocrisie, faisant croire côté cour qu'ils répondaient à l'appel du président ukrainien, mais prenant des dispositions côté jardin pour sauvegarder leurs positions en Russie, en même temps que leurs profits dans ce pays.

Dans ce concours sinistre, la palme revient indiscutablement à TotalEnergies qui, dès mardi, a annoncé arrêter tout achat de pétrole ou produits pétroliers russes avant fin 2022 devant «*l'aggravation du conflit*» en Ukraine, mais pas de gaz, qui constitue son activité principale...

Explication avancée par le groupe **dans son communiqué** : «*Conformément aux décisions de l'Union européenne de maintenir à ce stade l'approvisionnement en gaz russe, TotalEnergies continue à assurer l'approvisionnement de l'Europe en Gaz Naturel Liquéfié à partir de l'usine de Yamal LNG dans le cadre de contrats longs termes qu'elle se doit d'honorer tant que les gouvernements considèrent que le gaz russe est nécessaire. Contrairement à l'approvisionnement en pétrole, il apparaît que les capacités logistiques gazières de l'Europe rendent en effet difficile de se passer de gaz russe à horizon de 2 à 3ans sans conséquences sur l'approvisionnement énergétique du continent. Cependant, compte tenu de l'aggravation de la situation en Ukraine et de l'existence de sources alternatives pour approvisionner l'Europe, TotalEnergies prend unilatéralement la décision de ne*

*plus conclure ou renouveler des contrats d'achat de pétrole et de produits pétroliers russes, afin d'arrêter tout achat de pétrole ou produits pétroliers russes, dans les meilleurs délais et au plus tard à la fin de l'année 2022.»*

L'argument servi est donc toujours le même : pourquoi partirions-nous, pourquoi répondrions-nous à l'appel de Volodymyr Zelensky puisque les autorités françaises et les autorités européennes ne nous le demandent pas ?

Et puis, derrière les faux culs, qui avancent des arguments alambiqués, il y a encore tous les groupes innombrables dont on parle peu et qui se font discrets, pour continuer de commercer ou de faire des affaires en Russie. Ils sont si nombreux qu'on ne peut pas tous les énumérer ici.

Dans le lot, il y a par exemple la Société générale. Alors que de nombreuses banques étrangères ont choisi de quitter la Russie, l'établissement français y reste pour l'instant, *via* sa filiale Rosbank (12000 salariés). Danone fait de même, ainsi qu'une ribambelle de groupes agroalimentaires.

Dans cette histoire, il ne faut donc pas se tromper de morale. Il ne faut pas attendre des grandes entreprises des comportements éthiques. Certaines voudraient le faire croire, mais c'est une fable, car, dans ce monde-

là, c'est la loi implacable de l'argent qui commande. Dans le *Manifeste du parti communiste*, Karl Marx (1818-1883) l'avait dit au sujet de la bourgeoisie, et cela fonctionne malheureusement toujours ainsi : elle noie toutes choses «*dans les eaux glacées du calcul égoïste*». Et dans la vie des affaires, cet égoïsme-là fonctionne même en ces temps barbares que nous vivons, si la puissance publique n'y met pas bon ordre, en définissant ce qu'est l'intérêt général, et en invitant tout le monde, entreprises comprises, à s'y rallier.

Or tout est là : au lieu d'inviter les entreprises à être solidaires de la population ukrainienne, au lieu de proposer une ligne de conduite à laquelle chacun aurait pu se conformer pour isoler le plus possible le régime de Poutine, le pouvoir français a laissé les groupes français opter pour le chacun pour soi. Et le résultat est celui, accablant, auquel on assiste : contrairement à ce qu'espérait Volodymyr Zelensky, «*les valeurs valent moins que les bénéfices*».

En bout de course, les grandes entreprises françaises risquent d'être doublement perdantes. Parce qu'elles risquent de payer un lourd tribut à l'effondrement économique que la Russie risque de connaître; parce qu'elles traîneront longtemps derrière elles le déshonneur d'avoir soutenu l'économie d'un régime meurtrier...

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.